

TURCOTTE, Paul-André, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970). Utopie et modernité*. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1988. 220 p. 28,00 \$.

Ruby Heap

Volume 43, numéro 1, été 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304777ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304777ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Heap, R. (1989). Compte rendu de [TURCOTTE, Paul-André, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970). Utopie et modernité*. Montréal, Les Éditions Bellarmin, 1988. 220 p. 28,00 \$.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(1), 119–122. <https://doi.org/10.7202/304777ar>

TURCOTTE, Paul-André, *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970). Utopie et modernité*. Montréal, Les Éditions Belarmin, 1988. 220 p. 28,00\$

Contrairement à l'historiographie de l'éducation au Canada anglais où les études sur l'évolution des écoles publiques ne manquent pas, l'histoire du système scolaire public québécois n'est guère connue. C'est surtout le cas du secondaire public catholique, dont l'existence a été ni plus ni moins occultée en raison de l'intérêt soutenu suscité par les collèges privés dispensant les humanités classiques. Deux études anciennes mais essentielles, *L'école primaire supérieure* (c1934) de René Fandrich et *Les collèges et les écoles publiques: conflit ou coordination?* (1954) d'Arthur Tremblay avaient dévoilé l'existence d'un enseignement post-primaire public au Québec dont l'expansion allait éventuellement faire éclater le monopole exercé par les collèges

classiques dans l'enseignement secondaire. Plus récemment, l'enseignement secondaire public masculin a commencé à sortir de l'obscurité à la faveur des travaux de Georges Croteau et de Paul-André Turcotte sur les frères éducateurs. C'est donc avec plaisir que nous avons accueilli ce nouvel ouvrage du Père Turcotte, c.s.v., sur *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs (1920-1970)*.

Dans ses deux ouvrages précédents, *L'éclatement d'un monde* et *Les chemins de la différence*, Paul-André Turcotte a examiné le cheminement tumultueux des congrégations religieuses masculines depuis la Révolution tranquille et le dernier Concile. Ce troisième ouvrage remonte plus loin dans le passé afin de retracer, dans une perspective socio-historique, l'activité éducative des frères dans l'enseignement secondaire public depuis la fin de la Première Guerre jusqu'au début des années 1970. L'auteur y propose une théorie sociologique de l'ordre religieux qui définit celui-ci comme un «groupement volontaire utopique subordonné», c'est-à-dire intégré institutionnellement à l'Église mais qui dispose d'une «capacité d'autodétermination et porte le projet d'une Église autre, fût-elle imaginaire» (p. 19). Par ailleurs, afin de reconstituer l'histoire de «l'école des frères», l'auteur a recueilli une abondante documentation dans les archives de la Fédération des frères éducateurs, ainsi que dans les archives des Clercs de Saint-Viateur et celles des Frères des Écoles chrétiennes, deux congrégations qui ont joué un rôle de premier plan au sein de la Fédération. Des entrevues ont également été menées auprès de frères (dont l'identité ne nous est pas révélée) qui ont occupé des postes clés au sein de cette organisation.

Que ce soit au niveau de la méthode ou du langage, l'ouvrage relève davantage de la sociologie que de l'histoire. En fait, la lourdeur conceptuelle qui imprègne plusieurs parties de l'étude tend à brouiller le scénario historique qui défile à travers les trois chapitres et à égarer quelque peu le lecteur. Néanmoins, certains thèmes dominent cette trame. Dès le lendemain de la Première Guerre jusqu'aux années 1960, les frères éducateurs ont entrepris de dispenser un cours secondaire public donnant accès aux études universitaires, sur le modèle du «high school» nord-américain. Ce cours dispenserait à la fois une culture classique, fondée sur l'enseignement du latin, et une formation pratique axée sur l'enseignement des sciences, des mathématiques et de l'anglais. Le projet des frères éducateurs comporte des enjeux multiples qui lui confèrent un «caractère protestataire et utopique» (p. 25). Il s'agit, dans un premier temps, de procéder à la reconquête politique et économique du territoire québécois par les francophones et d'assurer, par le fait même, la survie de la nation. En second lieu, les frères éducateurs espèrent créer une «culture française inédite» grâce à la synthèse du «génie latin» et de la «modernité technico-scientifique nord-américaine» (p. 134). Enfin, ils désirent favoriser la promotion socio-économique des couches sociales inférieures et l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie taillée à cette modernité, à l'encontre de la bourgeoisie des professions libérales issue des collèges classiques. Bref, les frères considèrent l'enseignement secondaire public comme la «clé d'un changement des rapports socio-ethniques» (p. 134).

Leur projet démarre véritablement en 1921 à l'École Saint-Louis du Mile-End, un quartier ouvrier francophone du nord-est de Montréal. Les Clercs de Saint-Viateur y inaugurent un enseignement post-primaire en créant un cours

primaire supérieur d'une durée de neuf ans. Deux ans plus tard, ils y introduisent l'enseignement du latin. Le mouvement se répand rapidement; à la fin des années 1930, les congrégations masculines dirigent la presque totalité des écoles secondaires à l'extérieur du territoire de la Commission des Écoles catholiques de Montréal. Les finissants accèdent aux écoles et facultés universitaires à vocation scientifique et commerciale, telles l'École des Hautes études commerciales, la Faculté des sciences et l'École polytechnique de l'Université de Montréal.

Cette expansion ne s'effectue pas sans heurts. Les frères se butent aux directeurs des collèges classiques et aux autorités éducatives supérieures siégeant au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique. Les uns et les autres craignent qu'un cours secondaire public long menant à l'université ne fasse concurrence aux collèges privés et, surtout, qu'il n'érode la position des élites établies en dispensant à d'autres couches sociales un savoir qui leur est uniquement réservé. Afin de contrecarrer les ambitions des frères, le Comité catholique s'emploie à restreindre tout autant la durée du cours d'études officiel que l'enseignement du latin dans les écoles publiques. Les collèges classiques réagissent également en offrant, à partir de 1945, la voie philosophie-sciences en option avec la voie philosophie-lettres. Ceci amène l'Université de Montréal à exiger pratiquement le baccalauréat ès arts comme condition d'entrée à la Faculté des sciences et à barrer la route aux finissants des écoles publiques qui se dirigent aussitôt vers l'Université McGill et d'autres institutions d'enseignement anglophones.

Le mouvement vers la démocratisation de l'enseignement secondaire marque toutefois des points durant les années d'après-guerre. Plusieurs forces militent dans ce sens: la nouvelle classe d'intellectuels laïques et religieux qui effectue un procès en règle des institutions en place, y compris les collèges classiques; une partie de la population locale et du clergé paroissial qui réclame une formation plus poussée pour les enfants du «baby boom»; enfin, les instances universitaires qui recrutent de plus en plus leur clientèle dans les «écoles des frères», les collèges classiques n'alimentant guère que des facultés «traditionnelles» (droit, médecine, théologie, art dentaire). Le Comité catholique a beau multiplier les directives afin de freiner l'allongement du cours d'études, les frères instaurent, parfois clandestinement, des classes de 12^e et de 13^e année ainsi que des programmes spéciaux donnant accès aux facultés universitaires autres que les facultés traditionnelles. Des membres de l'épiscopat se rallient également au mouvement. En 1944, l'évêque de Chicoutimi, Mgr George Melançon, autorise les Frères de l'Instruction chrétienne à instituer à Arvida un cours classique public. De son côté, le cardinal Paul-Émile Léger craint la protestantisation des jeunes catholiques qui affluent vers l'Université McGill. À la fin des années 1940, le tiers des étudiants de McGill sont en effet de confession catholique. Dans un tel contexte, le Comité catholique finit par joindre le courant. En 1955, il instaure officiellement un cours classique public; l'année suivante, il abolit l'ancien cours primaire supérieur et inscrit l'«école secondaire» dans la catégorie des écoles publiques catholiques. L'énorme succès que remportent en 1960 *Les insolences du frère Untel*, un véritable réquisitoire contre les collèges classiques et la prétention des clercs à vouloir conserver leur emprise sur l'enseignement secondaire, montre jusqu'à quel point l'heure du changement a sonné au Québec.

En fait, c'est durant la Révolution tranquille que les frères éducateurs connaîtront leur plus grande désillusion. Même si le Rapport Parent endossa le projet éducatif des frères relatif au secondaire, ces derniers n'auront guère voix au chapitre dans l'édification et la direction de «l'école de la réforme scolaire», qui allait être essentiellement le produit des bureaucrates du ministère de l'Éducation. Le Père Turcotte juge sévèrement toute cette période. Il dénonce la «centralisation bureaucratique étatique» qui grugea alors l'autonomie et l'influence des corps intermédiaires, dont les ordres religieux, mais aussi la centralisation syndicale «qui eut finalement raison de la spécificité congréganiste, en lui déniait quelque lieu d'expression dans le secteur public» (p. 130). Par ailleurs, les architectes de la réforme scolaire ont indûment présenté cette dernière comme une «entreprise sans précédent», faisant fi à la fois des «traditions pédagogiques particulières, notamment congréganistes» et des recommandations du Rapport Parent «qui assuraient une continuité historique à la pratique enseignante» (p. 114). Cette «sape de la mémoire collective», suggère Turcotte, permettait aux couches sociales nouvellement dominantes de «revendiquer comme seule recevable leur interprétation de l'histoire nationale» (p. 115). De leur côté, les frères décidèrent de combattre ce nouveau monopole laïque en optant à nouveau pour la voie de la contestation: ils partirent à la quête d'une action éducative originale, soit dans le secteur privé, soit dans des régions éloignées du Québec, mais, avant tout dans des pays étrangers où leurs implantations «peuvent être considérées comme la protestation la plus complète contre les réductions de la réforme scolaire» (p. 111).

Paul-André Turcotte ne cache pas son admiration pour les frères éducateurs et leur oeuvre, auxquels l'histoire et l'historiographie n'ont pas rendu justice. Il en impute partiellement la responsabilité aux historiens de l'éducation qui n'ont pas su reconnaître la diversification du secondaire avant les années 1950. Ceci, parce que, se contentant «d'allusions ou d'impressions», ils ont omis en général de situer leurs données dans un «contexte social-historique clairement dessiné» (p. 132). C'est méconnaître la production récente en histoire de l'éducation au Québec, qui, dans l'ensemble, fait preuve d'une rigueur considérable à cet égard. L'auteur reproche aussi aux «recherches féministes à grand déploiement» (p. 132) d'avoir commis la même erreur relativement à l'enseignement secondaire féminin en présument que celui-ci se réduisait aux humanités classiques. Bien au contraire, les nombreux travaux réalisés sous la direction de Nadia Fahmy-Eid et de Micheline Dumont font clairement état de la diversification des avenues éducatives au niveau post-primaire à partir du début du XXe siècle: écoles normales, écoles ménagères, instituts familiaux, cours lettres-sciences, cours commercial dispensé dans les «business colleges», etc. Et ceci, avec une aide négligeable de l'État, peu enclin à financer les études des filles en général, et plus spécifiquement, un enseignement secondaire féminin.

Malgré ces quelques réserves, voici une contribution essentielle à l'histoire de l'éducation et à l'histoire du catholicisme québécois. Non seulement l'ouvrage dévoile-t-il une documentation riche et inédite; il traduit aussi les états d'âme d'un témoin, à la fois direct et indirect, de ce «projet utopique» qu'ont nourri ceux qui ont dirigé chez nous les «écoles des frères».